



Heure pas effectuer congés déduit

Par **flo08_old**, le 11/11/2007 à 08:02

je n'ai pas fait mes 152 heures et mon patron pour cloturer l'année va déduire de -2 jours sur des congés que je n'ai plus puisque j'ai pris mes cinq semaines cet année je me retrouve donc en négatif pour 2008 en a-t'il le droit

Par **papa tango charly_old**, le 11/11/2007 à 16:55

à moins d'accomplir 2 journées supplémentaires, vous êtes débiteur de votre patron...

dans ce cas, il en a parfaitement le droit.

à moins que vous ne préfériez un licenciement....